

# Relevé de décisions suite à la réunion du conseil communautaire du 8 septembre 2022

Le jeudi 8 septembre 2022 à 18h00, le conseil communautaire, dûment convoqué le 2 septembre par Monsieur Driss NAJI, Président de la communauté de communes, s'est réuni en séance publique dans les locaux de l'Imaginaire à Lussas sous la présidence de Monsieur Driss NAJI, Président.

**Etaient présents :** Joël ARSAC, Pierre-Henri CHANAL, Stéphane CHAUSSE, Sabine COMBAZ, Jean-Luc COUVERT, Isabelle CROS, Joël CROS, Sylvie DUBOIS, Agnès DUDAL, Roxane DUSSOL, Joseph FALLOT, Marie FARGIER, Yannick GUENARD, Guillaume JOUVE, Dominique LAVILLE, Fanny MALIS, Gilbert MARCON, Sébastien MARNAS, Didier MEHL, Claude MONCOMBLE, Florian MORGE, Driss NAJI, Patrick ROTGER, Karine TAULEMESSE, Benoît VIDAL.

**Pouvoirs :** d'Isabelle BERNARD à Jean-Luc COUVERT, de Yann BILANCETTI à Roxane DUSSOL, de Chantal GORAIANOFF à Dominique LAVILLE, d'Antoine LAINÉ à Claude MONCOMBLE.

**Excusés :** Jean-François CROZIER, Patricia EYRAUD, Didier LOYRION,

**Absents :** ---

Claude MONCOMBLE est élue secrétaire de séance.

**Affichage :** 9 septembre 2022

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents a adopté les délibérations suivantes :

- 2022-71 Répartition dérogatoire du FPIC, fonds de péréquation pour les ressources intercommunales et communales, pour 2022
- 2022-72 Attribution d'une subvention à la FDSEA Ardèche pour l'organisation du deuxième salon de l'agriculture ardéchoise
- 2022-73 Attribution d'une subvention à l'Amicale Boules de Villeneuve-de-Berg pour l'organisation du 11<sup>ème</sup> National du Pays de Berg - Challenge des Trois Clochers
- 2022-74 Convention pour le plan d'actions 2022 de la destination « Vignobles Sud Ardèche » avec l'association « 2000 Vins d'Ardèche »
- 2022-75 Non-exonération de TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) pour les locaux non desservis par le service d'enlèvement des ordures ménagères pour l'année 2023
- 2022-76 Exonération de TEOM de locaux à usage industriel et de locaux commerciaux pour l'année 2023
- 2022-77 Remboursement au réel des frais de repas des agents dans le cadre d'un déplacement pour les besoins du service
- 2022-78 Validation de la modification statutaire du syndicat mixte Du Coiron au Rhône
- 2022-79 Election des membres de la Commission d'appels d'offres
- 2022-80 Autorisation du Président à signer le marché à procédure formalisée relatif aux missions de suivi - animation de l'OPAH-RU
- 2022-81 Modification du règlement du centre de loisirs
- 2022-82 Renoncement à l'acquisition de la parcelle AI 506 sur la zone de Sausse à St-Jean-le-Centenier
- 2022-83 Acquisition de la parcelle AP 231 sur la zone de Plagnes à St-Jean-le-Centenier
- 2022-85 Engagement de la communauté dans le projet de réalisation d'un film pédagogique sur les enjeux de transition de la Vallée de l'Isère
- 2022-86 Participation de la CdC à l'étude « biodéchets » à l'échelle du CRTE « Centre - Sud Ardèche
- 2022-87 Validation de la convention de partenariat renforcée avec le CERMOSEM et la commune de Villeneuve-de-Berg dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité (2 abstentions) des membres présents a adopté la délibération suivante :

- 2022-84 Validation de la convention opérationnelle « photovoltaïque sur bâtiments agricoles » avec la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche

Driss NAJI  
Président

